

Aux **animateurs de groupes locaux**

De **Guy DEQUEKER**

Objet : **avancement du renouvellement de notre fichier d'adhérents**

Globalement, le travail de préparation avance sans anicroche notable. En tant qu'animateur de groupe local,

- Vous avez reçu fin mai, le document ci-après.
- Le 10 juin, un certain nombre d'entre vous a participé à une visio-conférence qui a permis d'éclaircir les choses et de répondre à des questions.
- En novembre, ADR organisera des formations décentralisées à l'utilisation de l'outil.

Mais dans le document de fin mai comme dans la réunion vidéo du 10 juin, je rappelais que 2 questions étaient posées aux groupes locaux :

1. **désigner un interlocuteur** correspondant du fichier
2. **définir si le Groupe souhaitait être « groupe simple » ou « groupe avancé »** (moyennant des frais de 10 € par mois dans ce dernier cas). Voir les définitions dans le document ci-après.

J'ai reçu un faible nombre de réponses à la première question, et est un nombre infime à la seconde. Il est vrai que je donnais un délai au 31 octobre au plus tard.

L'avancement de ma maîtrise de l'outil m'amène à penser que ce délai est trop lointain, et ne me laissera pas le temps de réaliser les paramétrages nécessaires.

En accord avec le CA, je vous demande donc de **répondre aux 2 questions ci-dessus avant le 30 septembre 2020**.

#### Autre questions à envisager

Lors de la formation prévue en novembre, nous aborderons la question de la **collecte des adhésions annuelles au Mouvement et de leur lien avec les contributions locales**. Lors de cette formation, les correspondants au fichier seront appelés à choisir pour la campagne 2021 entre les 2 solutions suivantes.

1. collecte groupée de l'adhésion générale au mouvement et de la contribution au groupe, via la comptabilité centrale qui reverserait mensuellement au groupe ce qui doit lui revenir. Accessoirement, dans ce cas, le reçu fiscal couvrirait l'ensemble des 2 sommes.
2. déconnexion entre les 2 collectes, le groupe local faisant son affaire de collecter son éventuelle contribution indépendamment de l'appel à adhésion générale. Dans ce cas, le bulletin d'adhésion sera le bulletin standard du Mouvement, sans mention de groupe local.

Pensez-y dès maintenant pour que les correspondants « fichier » soient en mesure de prendre une position conforme aux objectifs de votre groupe local. Notons aussi que ce que vous choisirez pour 2021 peut sans difficulté être modifié pour 2022.

**Guy DEQUEKER**

[guydequeker@laposte.net](mailto:guydequeker@laposte.net)

06 18 96 66 77

## Un nouveau système de fichiers pour Poursuivre

### Résumé opérationnel

Notre système actuel de fichier est très riche de possibilités, mais il est conçu pour une utilisation centralisée, et n'intègre pas la gestion des paiements de cotisations. Cela se heurte à l'émergence de nouvelles aspirations des groupes locaux et à l'évolution des moyens de paiement.

Afin de moderniser ces approches, un groupe de travail a été constitué à cet effet. Il a choisi de s'appuyer sur un produit standard du commerce : Assoconnect

- Il permet la gestion, non seulement de nos adhérents, mais aussi de nos prospects, contacts... etc.
- Il simplifie la gestion des paiements en permettant l'utilisation de la carte bancaire en ligne.
- Il est extrêmement modulaire, et permet une gestion au niveau individuel, au niveau des groupes locaux, au niveau des responsables d'activité générale, et au niveau global du Mouvement. Sa modularité permet également aux groupes locaux de choisir le moment où ils participeront à son utilisation. De même, les Groupes locaux pourront choisir de disposer seulement de leur fichier spécifique intégré au fichier général de Poursuivre, ou d'un outil complet permettant de gérer des activités, des paiements...

Il sera pleinement opérationnel pour Poursuivre au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce qui supposera d'ici là, malgré sa simplicité, la formation de celles et ceux qui auront à s'en occuper.

Cela implique que chaque GL choisisse, avant le 31/10/2020 :

- Le niveau de gestion du groupe qu'il souhaite
- Le nom d'un interlocuteur

**S'il y a hésitation, il suffit de contacter Guy DEQUEKER au 06 18 96 66 77. Celui-ci se tiendra aussi à la disposition des animateurs de groupes locaux pour une réunion vidéo le mercredi 10 juin à 14h** pour compléter les explications ci-après.

### Rénovation de notre système de fichiers

Notre fichier des membres actuel a été conçu par l'un d'entre nous, Jean Fayret, et a été exploité successivement par David Ravary et Jean-Pierre Lanceau. Tout cela doit représenter au moins une dizaine d'années. Son fonctionnement n'a jamais posé problème, mais il présentait une limite par rapport aux aspirations nées pendant cette dizaine d'années : c'est un fichier central. Cela a amené chaque groupe local à se constituer son propre système de fichier, incluant pour les plus grands groupes la gestion de nombreuses activités parfois payantes.

C'est la raison pour laquelle, à la fin du mandat de son gestionnaire actuel, Jean-Pierre Lanceau, et sur la proposition de celui-ci, le CA a décidé de lancer une refonte de notre manière de gérer les adhérents du Mouvement. Les objectifs étaient les suivants :

**Rénover** notre approche du fichier de manière à ce que ce ne soit plus seulement un outil de la centralité du Mouvement, mais un outil intégrant à la fois les besoins de la centralité et les besoins des groupes locaux. Une illustration de l'intérêt à intégrer ces deux aspects est donnée par l'expérimentation depuis l'an dernier de la collecte locale des adhésions au Mouvement à Nantes et Besançon.

**Faciliter** les opérations de renouvellement annuel d'adhésion, qui représentent pour le gestionnaire du fichier un travail conséquent et fastidieux (un millier de chèques à saisir !). Il existe aujourd'hui des systèmes de paiement modernes (virement, carte bancaire) auquel beaucoup d'entre nous sont habitués.

**Fiabiliser** un certain nombre d'opérations, comme par exemple la diffusion d'informations à tous les membres du Mouvement : à chaque diffusion, nous constatons que des personnes sont oubliées.

**Ouvrir vers l'avenir** : certains groupes mènent une très active action d'enrichissement du nombre de leurs membres, ce qui nécessite de leur part un suivi attentif de sympathisants et de prospects. Comme

il s'agit de personnes liées à un groupe, il faut que le fichier permette de les enregistrer de manière spécifique à ce groupe.

**Utiliser un progiciel<sup>1</sup>**, quitte à l'adapter ou à nous adapter, et non un système maison trop dépendant des personnes. Une illustration de cette nécessité a été donnée il y a quelques années par le décès imprévu de Jean-Yves Laroche, qui avait un rôle important dans la gestion d'un certain nombre d'informations.

### **Étude préliminaire**

Un groupe de travail a été constitué, comprenant des représentants de la centralité et des représentants de groupes locaux. Sur la base du cahier des charges défini par ce groupe, des progiciels disponibles ont été analysés, deux d'entre eux ont été expérimentés, et nous avons retenu finalement Assoconnect ([www.assoconnect.com](http://www.assoconnect.com))

Cette solution Assoconnect présente des avantages correspondant au cahier des charges :

- possibilité d'autonomie de la gestion du fichier par les groupes locaux dans des limites qu'ils choisiront
- renouvellement annuel d'adhésion en ligne, avec paiement possible par carte bancaire, virement, chèque
- possibilité d'inscription en ligne à des activités proposées par le Mouvement ou par un groupe local
- système très efficace de diffusion d'informations par courriel à l'ensemble du Mouvement, ou à une sélection de membres
- ouverture à six niveaux de personnes dans le fichier : ancien, adhérent, candidat adhérent, prospect, sympathisant, contact
- progiciel de conception moderne, diffusé à environ 10 000 associations utilisatrices de toutes tailles

Mais ne rêvons pas, il y aura quand même des inconvénients :

- Il faudra changer nos habitudes de termes. Là où nous parlions de « membres » il faudra parler d'« adhérent ». En effet, Assoconnect est destiné à gérer l'ensemble de la communauté qui nous entoure (voir ci-dessus les niveaux de personnes dans le fichier), ce sont toutes ces personnes qui sont « membres » de notre communauté.
- Les paiements que nous recevons par carte bancaire font l'objet d'un prélèvement, tout comme c'est le cas pour les commerçants auquel nous tendons tranquillement notre CB.
- Il n'y a pas de gestion des couples, et donc un mailing sera adressé aux deux membres d'un couple
- Il y a différentes contraintes de définitions auquel nous devons nous adapter.
- Il est très pauvre en restitutions statistiques. Néanmoins, comme il permet d'exporter sous Excel, nous pourrions mettre au point les restitutions dont nous avons besoin.

### **Éléments importants pour nous**

- Chaque groupe local sera un « groupe » dans Assoconnect. Il y a deux niveaux de groupe, et chacun de nos groupes locaux pourra choisir le niveau dont il souhaite disposer :

**groupe simple** : gestion de la liste des adhérents, gestion de feuilles de présence, envoi de courriels et de e-mailings, possibilité de champs d'informations spécifiques (par exemple, liées aux ateliers) sur demande à l'administrateur central.

**groupe avancé** (10 € par mois) : comme les groupes simples, mais en plus possibilité de créer soi-même des champs d'information spécifiques, gestion de contribution locale, gestion d'événements locaux, éventuellement comptabilité intégrée.

---

<sup>1</sup> progiciel = produit logiciel, logiciel applicatif généraliste aux multiples fonctions, composé d'un ensemble de programmes paramétrables et destiné à être utilisé par une large clientèle.

Si un groupe local ne souhaite pas s'impliquer dans la gestion de sa liste d'adhérents, elle sera faite au niveau central, mais il en bénéficiera quand même puisque toutes les informations saisies au niveau du Mouvement lui seront directement accessibles.

- Chaque adhérent pourra accéder à sa propre fiche dans Assoconnect, et la corriger lui-même s'il le souhaite.
- Nous pourrions créer un groupe pour chaque activité proposée aux adhérents (sessions, filières, JEM ...) permettant d'en suivre les inscriptions et les participations.
- Selon diverses modalités à mettre au point, il sera possible de coupler l'appel à adhésion au Mouvement et l'appel des contributions locales éventuelles. Le couplage imposera néanmoins que les contributions locales soient collectées sur la base de l'année civile et non de l'année scolaire.
- Au niveau du Mouvement, la comptabilité est intégrée, et le lien sera donc automatique entre l'enregistrement d'un paiement et son inscription en comptabilité.
- Il y a un historique de toutes les actions concernant un adhérent : cotisation, dons, participation.

### **Planning de mise en œuvre**

Il est bien sûr considérablement perturbé par la crise sanitaire en cours. Au jour de rédaction de ce document nous pouvons néanmoins envisager le déroulement suivant.

- À partir du mois de juin, information des groupes locaux et des responsables d'activités : c'est le présent document, ainsi qu'une visio-conférence le mercredi 10 juin à 14h.
- Le 30 septembre, formation par Assoconnect au paramétrage général et à l'utilisation fine des principales fonctionnalités (en particulier de la comptabilité), pour Guy DEQUEKER, Jean-Luc BEHR, Catherine BACHELLIER et Daniele BACK.
- Courant novembre, **présentation détaillée aux équipes d'animation et formation à l'utilisation**, qui sera **organisée par région** par ADR.
- Décembre : basculement des fichiers pour enregistrement des adhésions 2021 sur le nouveau système dès le 1<sup>er</sup> janvier.

### **Que faut-il faire dans l'immédiat ?**

- Guy DEQUEKER continuera à expérimenter l'outil et à le compléter en fonction de nos besoins spécifiques.
- Chaque groupe local **désignera une personne (préférentiellement de l'équipe d'animation) qui sera l'interlocuteur** du fichier central pour son groupe. Cette désignation devrait être faite au plus tard fin octobre, pour participation aux formations décentralisées en novembre.

Notons que s'il le souhaite, ce « correspondant fichier » peut expérimenter lui-même en ouvrant une période de test de 30 jours sur [www.assoconnect.com](http://www.assoconnect.com). Attention, ne pas ouvrir cette expérimentation au nom de Poursuivre, mais au nom d'une organisation bidon appelée par exemple *PSV-nom de l'expérimentateur*.

- Chaque groupe choisira s'il **souhaite être un « groupe simple » ou un groupe « avancé »**, ce choix pouvant être remis en cause à tout moment.
- L'appel à cotisation lancée habituellement en décembre annoncera publiquement les nouvelles dispositions.